

Communiqué FFMKR-75

24 avril 2020

Les kinésithérapeutes sont las des préparations de plans de réouverture, de cahiers des charges, d'artifices tels que le télé-soin qui ne répond en rien aux besoins de santé de ceux qui ont le plus besoin d'une reprise rapide de leur rééducation.

Les kinésithérapeutes ont fermé leur cabinet, ne vont pas faire les soins à domicile, et ne vont pas rouvrir malgré tous les plans et recommandations indigestes qui s'accumulent pour une simple raison : **ils ne disposent pas des équipements de protection suffisants pour exercer.**

Les pharmacies ne reçoivent pas de dotations suffisantes pour tous les professionnels de santé, et leur demander d'en donner à la population ne fait qu'accroître la pénurie et réduit la dotation symbolique sensée être dédiée aux kinésithérapeutes.

Ainsi, sans masque, un kinésithérapeute ne peut pas travailler. Vu les prix actuels du marché, les tarifs conventionnés ne permettent pas aux professionnels d'auto-financer les EPI (masques, surblouses, etc...), les produits de désinfection, ni la mise en œuvre de la distanciation sociale dans leurs cabinets.

Le Syndicat de Paris relaie la voix des professionnels qui ne sont ni entendus par leur institution ordinale, ni par leurs syndicats professionnels, ni par les autorités publiques qui ont abandonné les professions de rééducation et leurs patients en même temps.

Il en appelle à l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie au niveau régional et au Conseil Régional d'Île-de-France d'œuvrer urgemment à équiper les kinésithérapeutes des EPI nécessaires et d'adapter immédiatement la tarification des actes afin de tenir compte de modalités d'exercice permettant le maintien de la distanciation sociale dans les cabinets.

Contact presse : 01 45 22 49 80

